

Monsieur Renaud Muselier

Président Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Hôtel de Région
27, place Jules Guesde
13481 Marseille Cedex 20

Marseille, le

10 DEC 2018

N. Réf. VB/MJ/046-18

Objet : Lycée Enco de Botte

Monsieur le Président

C'est avec une profonde inquiétude que nous sollicitons votre attention concernant l'actuel projet de sectorisation des élèves du collège du Ruissatel vers le lycée Enco de Botte, qui devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2019.

La création de ce lycée est le fruit d'un long combat que nous avons entrepris avec de nombreux élus du secteur sous l'impulsion du collectif d'habitant pour le lycée Enco de Botte.

Récemment, par le biais de ce collectif, nous avons été informés de l'absence des élèves domiciliés dans les quartiers d'Éoures, des Camoins et de Saint-Menet, dans l'actuel projet de sectorisation.

C'est avec étonnement que nous constatons la contradiction de ce projet, qui pourtant concernait initialement en grande partie les habitants des quartiers précités.

Ce projet de sectorisation est extrêmement dommageable et présente de lourdes conséquences pour les habitants du 11^e arrondissement.

La proposition de rattachement des élèves au lycée Marcel Pagnol a pour conséquence un allongement considérable du temps de parcours domicile-lycée (plus d'une heure environ et une très mauvaise desserte des transports en commun) alors qu'il pourrait être réduit au moins de moitié par une scolarisation dans le secteur.

Par ailleurs, il apparait indispensable de continuer d'encourager les déplacements de l'Est vers le Nord et du Nord vers l'Est afin d'assurer une meilleure fluidité de la circulation et ainsi éviter l'engorgement des déplacements en direction du centre-ville.

Enfin, il nous semble opportun de préserver la camaraderie dans le parcours scolaire des élèves du Collège le Ruissatel vers le lycée Enco de Botte.

Il n'est pas acceptable que ce projet de sectorisation puisse être mis en œuvre alors même qu'il s'inscrit en totale contradiction avec la promesse qui nous avait été faite par l'ancien Recteur mais aussi par le Ministre de l'Éducation Nationale en poste à l'époque.

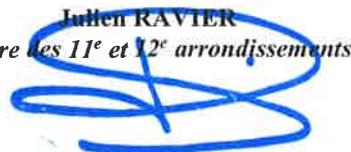
C'est pour cela que nous vous demandons, Monsieur le Président, de nous apporter votre précieux soutien afin d'appuyer ma requête formulée auprès du Recteur responsable de ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations les plus respectueuses.

Valérie BOYER
Députée des Bouches-du-Rhône



Julien RAVIER
Maire des 11^e et 12^e arrondissements



Cabinet Parlementaire : Mairie du 6^e secteur - Avenue Bouyala d'Arnaud - 13012 MARSEILLE

Téléphone : 04.91.06.54.33 – Fax : 04.91.06.54.12

Email : vboyer@assemblee-nationale.fr